

**Conseil d'école du 14 novembre 2019**  
**École Paul Fileyssant**

*Présents :*

Les représentants de la mairie : M. Bretton, Mmes Clairet et Jacquin

Les enseignants : Mmes Meyniel, Milland, Épinat, Dumas, Rival, Thollet et Ms Brun, Servajean

Les représentants des parents d'élèves : Mmes Chaize, Thevenon, Grange, Grand, Couliard, Meyer, Ciotta

La DDEN : Mme Vivier

*Excusés :*

M. l'inspecteur de l'Éducation nationale

Ms. Larivière et Feulvarch, représentants des parents d'élèves

**Ordre du jour :**

- Présentation des nouveaux enseignants
- Effectifs de l'école
- Règlement intérieur
- Projets de l'école
- Travaux effectués ou à prévoir
- Questions des parents d'élèves

**Les nouveaux enseignants :**

Mme Thollet en CM1-CM2

Mmes Rival et Dumas en CM2

Mme Sylvie Jacquin succède à Michèle Olivier pour gérer les inscriptions à la cantine et à la garderie. Son emploi est plus large ; elle est responsable de tous les temps périscolaires.

**Effectifs de l'école :**

<b>Répartition par classe 2019-2020</b>		<b>Répartition par niveau 2020-2021</b>	
CP	23	<b>CYCLE II</b>	<b>103</b>
CP/CE1 - 6/15	21	CP	30
CE1/CE2 - 14/10	24	CE1	29
CE1/CE2 - 15/9	24	CE2	44
CE2/CM1 - 15/9	24	<b>CYCLE III</b>	<b>83</b>
CM1/CM2 - 15/8	23	CM1	34
CM1	25	CM2	49
CM2	25	<b>Total</b>	<b>186</b>
<b>Total</b>	<b>189</b>		

**Règlement intérieur :**

Le règlement départemental s'applique à l'école

([http://www2.ac-lyon.fr/services/loire/maternelle/IMG/pdf/Reglement\\_departemental\\_ecoles\\_maternelles\\_elementaires\\_publicques.pdf](http://www2.ac-lyon.fr/services/loire/maternelle/IMG/pdf/Reglement_departemental_ecoles_maternelles_elementaires_publicques.pdf))

- rappel de l'interdiction des téléphones portables en classe

- assiduité scolaire : il est rappelé que la fréquentation de l'école est obligatoire. On constate que beaucoup de familles prennent des vacances durant le temps scolaire, ce qui est interdit. Toute absence doit être justifiée par écrit auprès du directeur.

**Projets de l'école :**

*Effectués :*

- sortie au théâtre pour toute l'école en début d'année sur le thème des déchets (financement Sou des Écoles)
- Piscine pour les CP (M. Servajean). Prise en charge financière par la CALF.
- Golf pour les CE2/CM1 et CM1. Financement par la mairie.
- CILDEA pour les CE1/CE2, CM1, CM1/CM2 et CM2 (travail sur la biodiversité et la nature)
- participation à Clap ton film pour les CE2/CM1 et les CM1 (travail sur la bande-son)
- sortie au théâtre des Pénitents pour les CE2/CM1 (financement Sou des Écoles, éventuellement de Loire-Forez si le dossier déposé en début d'année est retenu.)
- sorties au musée d'Allard pour les CP/CE1, les CE1/CE2 et les CM1.
- travail avec Marie Daillère pour les CM1, les CP/CE1 et les CE1/CE2 sur l'arbre, en lien avec l'exposition au musée d'Allard (financement Sou des Écoles, éventuellement de Loire-Forez).
- sortie au centre d'enfouissement et au centre de tri pour les CE1 dans le cadre du travail sur le zéro déchet

#### *À venir :*

- École et cinéma pour trois classes (trois séances de cinéma dans l'année). Participation financière du Sou des Écoles.
- piscine pour les CE1/CM1
- fête du livre de Montbrison pour trois classes (accueil d'auteurs et de conteurs) en novembre 2019. Prise en charge financière par le Sou des Écoles.
- sortie le 3 décembre pour les CM1/CM2 et les CM1 à Saint Étienne (musée de la mine et musée de la mesure).
- Classe découverte pour les CM1/CM2 et les CM2 en mars (écocitoyenneté)
- Classe découverte pour les CP/CE1 et les CE1/CE2 en février à Apinac (découverte du patrimoine naturel local)
- intervention de la BPDJ le 25 novembre pour les CM.
- 

#### **Travaux effectués ou à prévoir :**

##### *Effectués :*

- réfection de la peinture de la classe des CM1
- installation de deux vidéo-projecteurs dans les classes non encore équipées

##### *À prévoir :*

- réflexion pour l'installation de toilettes extérieures supplémentaires dans la cour (il n'y en a que 2 à l'heure actuelle)
- Installation d'un interphone et d'une gâche électrique. Les travaux ont commencé (une gaine a été installée dans la cour.)

#### **QUESTIONS DES PARENTS**

- Comment expliquer que certains enseignants ne soient pas présents dans leur classe pour accueillir les enfants à 8h20 ?

Pas d'explication... Les enseignants concernés veilleront à ce que ça ne se reproduise plus.

- Comment les passeports toilettes sont-ils gérés ?

Les passeports sont donnés à la demande des enfants, dans la limite des toilettes disponibles.

- Certains parents trouvent que les enfants rentrent un peu tard en étude ?

La sortie se fait à 16h30. Les enfants sont dehors vers 16h35-16h40. Ils ont environ 20 minutes de récréation. Les enseignants les regroupent vers 16h55 pour faire l'appel. L'étude commence effectivement dans les classes vers 17h.

- Pour les sorties scolaires, serait-il possible d'avoir un retour une semaine avant la date effective de sortie afin de savoir s'il manque encore ou non des accompagnateurs ? Serait-il aussi possible de confirmer la nécessité de présence aux parents volontaires pour accompagner ?

On veillera à écrire la réponse positive ou négative aux parents sollicités pour accompagner une sortie dans le cahier de liaison.

- Le blog de l'école est-il toujours en activité ?

On essaie d'y mettre régulièrement les activités des élèves. Il est un peu en sommeil depuis le début de l'année... Ça va repartir! L'adresse : <https://ecole-paul-fileyssant.blog.ac-lyon.fr/>

-

- Serait-il possible d'ouvrir les toilettes à l'arrière du bâtiment sur les temps scolaire et périscolaire ?

L'accès à ces toilettes pose un problème de surveillance (accès à une partie de la cour avec des recoins difficiles à surveiller) et de sécurité (présence d'un escalier de secours potentiellement dangereux). Le bénéfice d'une ouverture de ces toilettes semble faible (une seule toilette de plus) par rapport aux difficultés que cela pose et aux risques potentiels induits.

- On veillera à bien ouvrir la porte à 8h20 (et à les fermer à 8h30 !)

**Présents :**

Parents : MEYER Delphine ; MARCONNET Estelle, GRANGE Lucie ; THEVENON Anne-Marie,  
FEULVARCH Eric ; MOUGET

Mairie : Valérie CLAIRET ; Sylvie JACQUIN-D'ARRAS

**Cantine**

- 1- Pourrions-nous avoir des précisions quant à l'organisation du passage à la cantine qui aurait changé la semaine précédant les vacances ?

Depuis la rentrée, avec la mise en place du self-service, les enfants choisissaient d'aller manger à leur guise. Le point de rassemblement constituait un rang important qui était propice aux chamailleries car tous les enfants souhaitaient aller manger en début de restauration. Avec une moyenne de 115 enfants à la cantine nous avons régulé le flux en faisant passer les enfants par classe. L'essai est concluant, nous allons réitérer à partir du 4 novembre, non pas par classe mais par niveau pour favoriser les camaraderies.

L'ordre de passage des enfants se fera en fonction des ateliers qui seront mis en place après le repas. L'ordre va varier chaque jour, mais il sera identique chaque semaine. Des nouvelles cartes de cantine, plus solide, sont en service.

Le programme des ateliers est affiché sur le tableau à côté du portail. Un mail a été envoyé aux parents via le portail famille pour les informer des évolutions.

- 2- Des pesées des déchets ont-elles été effectuées lors de cette première période ?

Non, une pesée est prévue en début d'année 2020. L'installation de 2 composteurs se fera la première quinzaine de novembre. Une formation sera dispensée aux agents par Loire Forez agglomération le 8 novembre. Nous ferons le point sur le programme d'animation avec LFA à ce moment-là.

Les devis sont en cours pour l'acquisition du mobilier « libre-service ». L'installation devrait avoir lieu courant 2020.

- 3- Quels sont les process de fabrication, d'emballage et de distribution des repas (jusqu'à l'assiette de enfants) ? Comment se situe la cantine de Savigneux par rapport à l'utilisation des contenants plastiques ?

Les repas sont livrés en liaison chaude, en bac gastro inox. Les entrées sont présentées en saladier ou plat inox en fonction du contenu. Les desserts sont proposés en ramequins en verre si nécessaire (compote, salade de fruit, île flottante....) Nous avons demandé au prestataire de ne plus avoir de fromage en emballage plastique individuel mais de privilégier les fromages entiers à couper.

L'Article 24 de la loi EGalim instaure

- l'obligation pour la restauration collective de s'approvisionner avec au moins 50% de produits issus de l'agriculture biologique, locaux ou sous signe de qualité à compter du 1er janvier 2022. Parmi ces 50% de produits répondant à un gage de qualité, au moins 20% doivent être d'origine biologique. > [déjà le cas](#)
- l'obligation de proposer un menu végétarien par semaine à compter du 1er novembre 2019

L'article 28, la loi préconise la fin de l'utilisation des contenant alimentaire de cuisson, de réchauffe, et de service en matière plastique au plus tard le 1er janvier 2025. De plus à partir du 1er Janvier 2020, ce sera la fin de la mise à disposition d'objets en plastique à usage unique comme les pailles, les couverts ou encore les piques à steak. > [déjà le cas](#)

## · Portail famille

Y a-t-il encore des problèmes pour certaines familles quant aux inscriptions périscolaires et leur paiement en ligne ?

Le portail fonctionne, néanmoins il y a encore des familles qui rencontrent des difficultés. Elles peuvent être liées soit au train de régularisation de septembre n'est pas encore clôturé et qui engendre des problèmes d'imputation au niveau des factures, soit liées au bon usage du portail.

En cas de dysfonctionnements liés au prestataire nous demandons une capture écran pour faciliter la compréhension du problème et permettre un traitement rapide. Nous espérons que la régularisation de la première semaine de septembre sera bientôt effective.

4- Quand et comment se fera le paiement de la première semaine de septembre ?

C'est effectivement non réglé à ce jour et c'est indépendant de notre bonne volonté. Nous sommes en discussion avec le prestataire pour que cette régulation puisse se faire le plus rapidement possible.

## Autre

5- Comment est envisagée la répartition du budget 2020 pour les écoles ?

Les budgets sont en cours d'élaboration. Afin de respecter les procédures budgétaires, nous ne pouvons évoquer cette question lors du conseil d'école. Nous vous tiendrons informés.

6- Quels travaux ont été faits pendant l'été ? Quels sont ceux prévus pour cette année scolaire ?

Investissements 2019	Prévisionnel 2019	Réalisé 2019
<b>Ecole élémentaire</b>		
Peinture de la classe de Mme MEYNIEL	3 500 €	2074,66 €
Installations de 2 vidéoprojecteurs interactifs	1 850 €	2459,64€
1 tableau blanc (hors coût d'installation – RH interne)	500 €	537.32
Interphone	0 €	3 511,58 €
Réalisation de la fresque sous le préau	1 500 €	1 500,00 €
Coin musique	500 €	
Clôture au fond de la cour	0€	577,97 €
<b>Restaurant élémentaire</b>		
Lave-vaisselle, porte-manteaux et plateaux	6900	5 097,30 €
Peinture et inox murs	500 €	
<b>TOTAL</b>	<b>15 250 €</b>	<b>15 758, 47 €</b>

7- Un aspirateur a-t-il été acheté pour le nettoyage de l'étage ?

Il y a un aspirateur à chaque niveau. Nous allons changer les têtes pour mettre une brosse à 3 rouleaux plus performante sur chaque aspirateur de l'école élémentaire.

## Question Mairie-Enseignants

8- Serait-il possible d'ouvrir les toilettes à l'arrière du bâtiment sur les temps scolaire et périscolaire ?

A réfléchir, nous ne constatons pas forcément un besoin de + de WC accessible dans la cour. Plusieurs points nécessitent d'être travaillés en amont pour l'ouverture de ce WC :

- les vélos sont rangés devant les WC- seul endroit à l'abri.
- la surveillance est difficile dans cet angle mort de la cour
- la barrière située à proximité délimite l'accès à la cantine.
- réflexion sur l'installation de toilettes sèches ?

Les parents soulignent l'importance de l'accessibilité aux WC, de nombreux enfants se retiennent la journée ce qui peut engendrer des soucis de santé.

### **En complément : Conseil municipal des enfants**

La campagne de communication du conseil Municipal des enfants va démarrer en décembre pour une élection en début d'année 2020. Une réunion spécifique sera programmée avec les parents d'élèves.